



Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère, session 2021, dans l'académie de PARIS.

Le président du CROUS DE PARIS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de PARIS, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère, au titre de l'année 2021, dans l'académie de PARIS :

Madame MAGET-SIEGEL Laurence, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Monsieur MORAND Christophe, coordonnateur technique de la restauration, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Monsieur LABSY Jalal Mohammed, attaché d'administration de l'état hors classe, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Madame TORCK Magali, attachée d'administration de l'état hors classe, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Versailles, Versailles.

Fait à _____, le _____

